

COORDINATEUR HANDICAP

Poste rattaché à la Direction de la Réussite Étudiante et Vie Étudiante (R.E.V.E)
Catégorie A

CONTEXTE ET OBJECTIFS DU POSTE

L'Institut national des langues et civilisations orientales (Inalco) est un établissement public créé en 1795. Il est le seul établissement public d'enseignement supérieur et de recherche au monde à proposer une offre de formation en langues et civilisations aussi riche et reconnue en France comme à l'international. De la licence au doctorat en passant par les diplômes d'établissement, l'offre de l'Inalco se caractérise par sa grande diversité avec plus de 100 langues et civilisations enseignées et plusieurs filières professionnelles. Elle assure aux étudiants un enseignement de haut niveau, appuyé sur la recherche et axé sur l'insertion professionnelle. L'Inalco enseigne auprès de 8000 étudiants en formation initiale, dont 2000 d'origine étrangère grâce aux 350 enseignants titulaires et contractuels et aux 160 personnels administratifs.

Composé de 6 agents, le **Service Réussite et Vie Etudiante** est une structure nouvellement créée et divisée en 2 pôles. Il a pour missions principales la participation aux missions générales d'accueil et d'informations des étudiants, la gestion et le suivi des dispositifs et actions relatifs aux problématiques étudiantes ou de vie étudiante (santé, handicap, discrimination, logement, restauration, etc.), le développement et la mise en œuvre des dispositifs et programmes en faveur de la réussite étudiante et la valorisation des actions Vie et réussite étudiante.

Placée sous l'autorité hiérarchique directe de la responsable du service R.E.V.E, la personne recrutée travaillera en étroite collaboration avec le Vice-président délégué à la réussite et à la vie étudiante, et en liaison avec l'ensemble des services compétents. Le coordinateur handicap encadrera un gestionnaire mission handicap.

La personne recrutée sera en charge du schéma directeur handicap, de l'évaluation des besoins/objectifs, à la rédaction ainsi qu'à sa mise en place. Il/elle devra également accompagner et former les nouveaux référents handicaps. Il/elle mettra en place des actions de prévention et de sensibilisation à destination de tout le personnel et aux étudiants.

MISSIONS ET ACTIVITÉS

1. REDIGER LE SCHEMA DIRECTEUR HANDICAP PLURIANNUEL A DESTINATION DE TOUT LE PERSONNEL ET DES ETUDIANTS

- Évaluation des besoins et des objectifs en partenariat avec la référente handicap du personnel ;
- Mettre en place un COPIL afin de définir les axes de travail dans le cadre du schéma directeur à destination de tout le personnel et étudiants ;
- Proposition et rédaction du schéma directeur de dispositifs d'accompagnement à destination des étudiants et de tout le personnel (accueil des étudiants en situation de handicap, accessibilité, information/sensibilisation...) ;
- Développer l'accompagnement et l'accueil des personnels en situation de handicap y compris dans les demandes de renouvellement RQTH et aménagement du poste de travail en lien avec la médecine préventive ;
- Identification et structuration d'indicateurs permettant un suivi ;
- Montage d'éventuels nouveaux partenariats ;
- Suivi des actions du schéma directeur ;
- Coordonner les référents handicaps dans chaque département (en lien avec les directeurs de département) ;
- Etre le référent « relais santé » : coordination des étudiants relais santé (suivi, formation, encadrement...) ;
- Etre le point de relais SSU (service de santé universitaire) notamment pour les étudiants en situation de handicap ainsi que dans le cadre du PAEH (plan d'accompagnement de l'étudiant en situation de handicap).

2. METTRE EN PLACE DES ACTIONS DE PREVENTION ET DE SENSIBILISATION

- Création de supports de prévention et de sensibilisation ;
 - Création de livrables et de vadémécums à destination des référents handicapés ;
 - Organisation de journées de sensibilisation en partenariat avec divers services internes et partenaires (journées thématiques, semaine de rentrée, JPO, Journée Orientation, Objectif Master, Inalculturelle...)
 - Participation à la promotion de l'engagement étudiant dans la vie des instances, développement des outils et supports pour former et accompagner les élus ;
 - En lien avec le SIO-IP (Service d'Insertion Professionnel), accompagnement des étudiants en situation de handicap dans leurs recherches de stage et emploi ;
 - Créer un réseau d'associations/partenaires liées au handicap.
-

COMPÉTENCES THÉORIQUES ET TECHNIQUES

- Très bonne connaissance des sujets et acteurs du handicap (expérience dans des fonctions similaires nécessaires) ;
- Bonnes connaissances de l'organisation et du fonctionnement du système de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Connaissances de la réglementation et loi sur le handicap ;
- Bonnes connaissances de l'organisation et du fonctionnement du système de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Connaissances de la réglementation en matière de diplômes (licences et masters) et de la vie étudiante ;
- Capacité de synthèse ;
- Capacité à travailler avec un grand nombre d'acteurs, en réseau ;
- Compétence en gestion de projet.

COMPÉTENCES

COMPÉTENCES GÉNÉRALES ET SAVOIR-FAIRE

- **Relationnel** : disponibilité, discernement, sens de l'écoute
 - **Savoir-être** : sens de responsabilités, capacité à travailler en équipe et à animer des projets collectifs, sens du service public
 - **Savoir-faire** : sens de l'organisation et de la planification, sens des priorités, polyvalence, réactivité, rigueur, prise d'initiatives, anticipation
-

Ce poste est ouvert aux personnels contractuels (CDD de 1 an, avec période d'essai de 2 mois, renouvelable).

Tous les postes de l'Inalco sont ouverts aux personnes en situation de handicap.

La rémunération sera définie en fonction du profil et de l'expérience du candidat.

Poste à pourvoir au **1^{er} septembre 2023**.

Pour candidater, merci d'adresser votre CV détaillé et lettre de motivation au plus tard le **18 juin 2023** à l'adresse suivante : drh-recrutement@inalco.fr

La personne recrutée bénéficiera de 54 jours de congés par an dont 2 périodes de fermeture obligatoire (4 semaines en été et 1 semaine à Noël).

Le télétravail est mis en place à l'Inalco selon les modalités internes appliquées et sous réserve de l'accord du supérieur hiérarchique et de la direction des ressources humaines.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL